

EXAMEN SEMESTRIEL – SESSION NORMALE 2018 (3 heures)

SUJET UNIQUE

Deux parties obligatoires

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS THEORIQUES (15 pts)

1. **Définir** : jurisprudence, personnalité juridique, domicile, institutions, abrogation de loi. (5 pts)
2. Identifiez et commentez les caractères de la règle de droit. (04 pts)
3. L'acquisition de la personnalité juridique par les personnes physiques. (03 pts)
4. La compétence matérielle du tribunal militaire depuis la loi numéro 2017/012 du 12 Juillet 2017 portant code de justice militaire au Cameroun (03 pts)

DEUXIEME PARTIE : CAS PRATIQUE (05 pts)

Marc, Stéphane et Henry sont inscrits en qualité d'étudiants à l'Université de Yaoundé II au cours de l'année académique 2013-2014. Après les examens de premier semestre, les deux premiers décident de se rendre en famille du côté du Gabon. C'est ainsi qu'ils vont voyager par bateau le 02 Avril 2014.

Malheureusement, en cours de voyage, le bateau fait naufrage, lequel sera à l'origine d'un accident grave entraînant des pertes en matériels et en vies humaines importantes. Après plusieurs investigations, des deux étudiants, seul le cadavre de Marc est retrouvé.

Henry quant à lui est parti de sa chambre le 03 Avril 2014 sans signaler sa destination, et jusqu'à ce jour, personne n'a de nouvelles de lui, ni ses parents, ses frères et sœurs qui vivent à ODJA, ni ses voisins de la cité « MAGELLAN » à Soa.

Il vous est demandé de déterminer le statut juridique de ces trois étudiants à ce jour tout en apportant des justifications à vos réponses.